

# Le fleurissement

## Trucs et astuces pour un fleurissement durable

15 juin 2017

Solières

Le fleurissement est un moyen incontournable d'embellir les espaces publics et d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Mal conçu, celui-ci peut cependant engendrer plus de problèmes que de bénéfices. **Un plan de fleurissement est donc indispensable pour savoir où, pourquoi et comment fleurir.**

Mais comment protéger nos fleurs sans les pesticides ? Les vivaces sont-elles la solution ? Des arbustes au lieu de fleurs ? Autant de questions que nous aborderons et discuterons ensemble.



Acquérir les clefs pour bien choisir le type de plantes en fonction de la vocation et de la localisation des espaces, et des contraintes.

Mieux connaître les plantes vivaces, leurs avantages et leurs utilisations dans une optique de fleurissement durable.

### MATIN: le fleurissement raisonné

- Pourquoi et comment fleurir?
- Les conditions de fleurissement & contraintes
- Le fleurissement dans le plan de gestion différenciée
- Les plantes résistantes
- De la production à la mise en place

### APRES-MIDI: zoom sur les vivaces

- Qu'est-ce qu'une plante vivace?
- Les différents types de plantes vivaces
- Intérêt des vivaces dans le fleurissement durable
- Quelles vivaces pour quel espace vert?
- Quelques principes de composition de massif incluant des vivaces
- Plantation/mise en place + Entretien/régénération des vivaces, dans un objectif durable
- Présentation de quelques vivaces intéressantes selon l'usage, fleurissement, hauteur, entretien, ... et atelier pratique en pépinière spécialisée en plantes indigènes.

Echanges et questions pratiques sont plus que bienvenus!



Séverine d'Ans, agronome et pépiniériste spécialisée en vivaces indigènes

Jean-Nicolas Arnould, agronome & éco-conseiller  
Frédéric Jomaux, ingénieur horticole spécialisé en lutte intégrée et gestion différenciée



Ouvriers, jardiniers, agents techniques, responsables de services environnement-travaux, gestionnaires d'espaces verts.



15 juin 2017  
de 9h à 16h30  
à La Bergerie du Ruisseau  
Rue du Ruisseau 1b - 4500 Solières (Huy)



40€, repas de midi inclus.



Merci de contacter Anne Fréson :  
[anne@gestiondifferenciee.be](mailto:anne@gestiondifferenciee.be)  
081/390.619  
Inscription obligatoire.

Ph. Moës

